

## COMITE DIRECTEUR DU 22 AVRIL 2021

### Visio-Zoom

Présents : Rémi Bousquet, Josy Brégal, Jean Christophe Cabriol, Alexandre Delcassé Max Farenc, Luc Fenié, Muriel Lebreuil, Anthony Legeay, Jean Pierre Lherm, Bénédicte Mazières Henry Piton, Luc Poncelet, Marie Sabah, Delphine Sigal, Emmanuel Six, Xavier Smith, Laurence Teluob, Josiane Velay.

Invités : Nicolas Finez - Michel Colard - François Meurillon - Julien Housset

Absents excusés : Mathieu Lucchini - Jean Charles Oliven

18 personnes : Quorum atteint

#### 1. Validation du compte rendu du CD du 16 mars 2021

Pas de remarques : Validé

#### 2. Actualité des commissions :

##### a. Finances

###### ▪ Modification du budget 2021

Le bureau propose de garder le budget prévisionnel tel que voté en AG  
177 000 € et un réalisé de 97 819 €

Sur le budget global : 55% de réalisé – 23 000 € versé pour un budget de 177 000 €.

En fonction des postes ANS : on se situe entre 44 et 60% de réalisation.

Sur cette base, l'ANS peut nous demander un remboursement de 12 500 €.

Se pose la question de modifier le budget prévisionnel en vue du dépôt du dossier ANS 2021.

Pour la partie Région : pas de remboursement à prévoir.

Vote : pas de modification du budget voté en AG

###### ▪ Validation achat bateaux handi (ANS)

La FFA nous a informé de crédits disponibles auprès de l'ANS pour le développement de la pratique handi : la ligue va donc acheter 3 skiffs handi équipés.

Ils sont destinés au développement de la pratique, et permettent d'assurer la pratique dans de bonnes conditions. Cela évitera en particulier les adaptations d'embarcation valide de manière artisanale qui ne vont pas forcément dans le sens de l'ergonomie ni de la sécurité des pratiquants.

A la question de Josy sur la pratique handi au sein de la ligue, Michel Colard répond qu'il y a 18 clubs de la ligue qui ont accueillis de près ou de loin des personnes en situation de handicap.

Muriel pose la question du type de handicap qui est concerné ; tout d'abord Michel informe qu'en règle générale la pratique handi se fait dans la majorité des cas en bateau individuel. Il s'agit d'un skiff assez large et montre une photo. IL permet la pratique pour des personnes en fauteuil (les personnes n'ont pas l'usage des jambes). Il est difficile de faire ramer ensemble des rameurs handi n'ayant pas forcément les mêmes natures de handicap. Pour les autres types de handicaps (PR3) personnes en capacité de réaliser un coup d'aviron complet (jambe tronc bras) chaque cas est spécifique (adaptations aux cas par cas - système D à tous les niveaux). Pour accéder à ces dispositifs ou autre orthèses par exemple, il est possible d'obtenir des aides financières.

Pour ce projet d'acquisition de matériel de 16 575 €TTC, le reste à charge est de 20% pour la ligue

Ces bateaux seront stockés au Pôle dans un 1<sup>er</sup> temps.

Par la suite, ils seraient à disposition des clubs qui justifieront d'un projet moyennant une convention.

Adopté

- ANS

Une webinaire est prévu lundi 26 avril à 18h30.

Campagne lancée depuis hier.

La ligue va préparer un dossier sur la base des actions 2020

- Adhésion à l'association Colosse : quelles aides pour les clubs présents au webinaire ?

La Ligue a adhéré

Luc questionne le comité directeur sur 'aide pouvant être apportée aux clubs, ans un premier temps, ceux qui étaient présents lors de la sensibilisation (webinaire du 22 mars 2021 (9 clubs). Après débat, la participation à l'adhésion de ces clubs est proposée à 25€ soit 50% de l'adhésion.

Bénédicte pose la question de la communication - le décret est sorti et toutes les fédérations doivent plancher sur le sujet. L'honorabilité du pro et du bénévole sera contrôlée.

Luc lui répond qu'il faudra expliquer la démarche aux clubs et aux comités, Michel Colard doit récupérer les documents auprès de la FFA. Il faudra toucher tous clubs, peut être via un relai par les comités

Le montant de l'aide est soumise au vote : le comité directeur valide l'aide de 25€ pour les clubs qui adhèrent à l'association Colosse  
Pour le versement de l'aide, les clubs sollicitent la ligue sur la base du reçu de l'Association Colosse

Michel Colard propose de faire une nouvelle information à la réunion de rentrée sur le calendrier. Nicolas prend note.

- Trésorerie

La Ligue a reçu une partie du reversement des licences de la FFA (environ 15 000 €)

- Assoconnect

La commission finance devra réfléchir à l'avenir de l'adhésion à Asso Connect, en fonction de cette décision il faudra rapidement intervenir pour ne pas payer une adhésion inutile

## b. Sportif

- Point calendrier (V11 en ligne avec modification date du championnat banc fixe) Masters reportés à une date ultérieure
- Indoor : opens de décembre : quelle stratégie ? lance t-on un appel à candidature ou on reconduit les mêmes candidats ? l'aviron sétois est d'ores et déjà candidat. Plusieurs options : 2 lieux connectés ou harmonisation des programmes de telle manière à pouvoir décerner un titre régional.

Nicolas informe du coût d'un championnat connecté : 2500€ pour 2 sites

Bénédicte pose la question de l'utilisation de erg race. Nicolas lui répond que ce logiciel n'est pas fiable

Vote : les opens se déroulent avec les candidats 2020

- Retour du questionnaire concernant les ultra longues distances (rappel : questionnaire envoyé suite à une demande

d'André Perrot : faut il développer ces manifestations (distances 20 km sur plusieurs dates)  
Retour : 9 clubs/44 ont répondu  
Ces clubs adhèrent tous au principe de ces longues distances  
Une contrainte : hébergement matériel  
Nicolas pense que cela doit être travaillé au niveau national.

#### c. Tourisme et Loisirs sportifs :

Réunion de la commission demain vendredi : point calendrier et nouvelles animations – l'objectif est de garder les adhérents à la suite des confinements consécutifs.

En dehors des randonnées, que souhaitent ils faire ?

Les stages c'est bien pour se perfectionner mais pour le moment, les gens veulent ramer ! Il faut avoir quelque chose de prêt pour la reprise.

Titre de la commission à valider avec les membres de la commission

#### d. Communication :

Communication active, différents supports activités et travail partagés.

Sur Facebook : pages de Libourne relayées

Pour le Pôle : photos disponibles auprès de Gilles

**Ne pas hésiter à nous envoyer des sujets, des photos :  
secrtaireoccitanie@gmail.com**

François nous envoie un texte au sujet de Sébastien Vieilledent

#### ▪ Les combis pour la coupe de France :

Les différents modèles sont présentés : modèle validé avec les écritures rouges en bas au niveau du shorty. Rémi s'occupe de contacter Poli et Michel lui communique les tailles

#### ▪ Film plan de relance :

Proposition de demander des photos ou des séquences vidéo à chacun des 54 clubs de la ligue : cela permet de mobiliser les clubs. Laurence Teluob propose d'en parler à un jeune rameur du club.

Durée du clip assez courte (3 minutes)

Envoi d'un mail aux clubs pour les solliciter, mais auparavant savoir ce qu'il faut leur demander (attendre consignes de la personne de la Grande Motte)

Film monté par un rameur de la grande motte - que lui faut il ? résolution ? format des films ? Laurence voit la personne et nous répond

## ▪ Logo de la ligue

Plusieurs logos présentés par Xavier et Julien : débat sur le fait de taguer les différentes pratiques.

C'est bien une identité de la ligue que le logo doit traduire.

## e. Parole aux présidents de commission

Sportif :

Almayrac - maintenue fin mai

- Plan A : reprise normale régates normales régates sur un WE complet et ouverte assez largement - le programme reste à travailler - bateaux longs et courts-
- Plan A' : uniquement bateaux courts
- Plan B : double régates à Almayrac et une à Beaucaire : 2 sites de régates - pas besoin d'hébergement
- Plan B' : bateaux courts uniquement
- Plan C : challenge interclub Occitanie en bateaux individuels

Copie prévue pour le 3 mai 2021.

Autre plan C : on cumule le nombre de kilomètres sur une journée ou 2 et on communique sur les kilomètres parcourus

Mer (Julien)

17/04/2021 : champ de F à Port Camargue : 10 au 12 septembre

26 et 27 juin : Chemin de sélection national de Beach Rowing

La commission mer se réunit mardi de la semaine prochaine : labélisation des régates (ouvert par FFA) - Beach à la Grande Motte le 12 juin 2021

- Les bateaux de la ligue arrivent le 8 juin à Rotterdam, ils ne seront pas là pour le 12/06/2021

DRAJES : dossier à construire en complément de celui de 2020, avec une demande portant sur des 4, qui permettront de développer l'emploi et le tourisme : intervention sport en entreprise et valoriser les randonnées labélisées ou pas - réunion de la DRAJES au mois de mai

Opération 2021 : ces bateaux permettront de performer aux champs de France. Des conventions de 3 mois seront dans un premier temps proposées, puis une autre convention d'un an sur le développement.

Les critères seront validés en bureau. Les clubs devront avoir un projet pour Port Camargue pour la première convention. Tous les clubs peuvent postuler.

Critères d'attribution à finaliser en bureau.

Indoor : Commission prévue 2<sup>ème</sup> semaine de mai  
Sport Santé : Date à caler